Vote sur les drones israéliens: Ecrivez aux membres du Conseil des Etats!

24 08 2015

Categories: Embargo militaire

Le 7 septembre le Conseil des Etats votera sur le programme d'armement 2015 et prendra donc la décision concernant l'achat de six drones israéliens Hermes 900.

A l'approche de la date du vote, nous nous adressons donc une fois de plus aux parlementaires pour leur communiquer notre préoccupation. Ci-dessous vous trouverez un modèle de lettre, que vous pouvez leur envoyer.

Après le "oui" du Conseil national en juin, le Conseil des Etats votera maintenant le programme d'armement 2015 et donc aussi l'achat de six drones israéliens Hermes 900. Cet achat a déjà entraîné un débat animé au sein du Conseil national sur la coopération avec la société d'armement israélienne. Il appartient maintenant au Conseil des Etats de prendre position et nous espérons qu'il déciderade ne pas profiter du développement de technologies militaires sur le dos de la population palestinienne.

Outre la votation sur le programme d'armement, il doit voter sur une motion d'une partie de la Commission. Cette motion exige que la pétition "Non à l'achat de drones israéliennes" soit renvoyé à la Commission afin qu'elle élabore une intervention parlementaire dans le sens de la pétition. Cela représente déjà un grand succès pour les organisations qui ont lancé la pétitions!

Vous pouvez vous associer à cet appel en écrivant – avant le 7 septembre – aux membres du Conseil des Etats pour les interpeller au sujet des drones et leur demander comment ils comptent voter. Ci-dessous vous trouverez un modèle de lettre, que vous pouvez leur envoyer, soit en reprenant le texte tel quel, soit en le modifiant selon vos souhaits. Vous trouverez également la liste des membres du Conseil des Etats de votre canton, y compris leurs adresses électroniques et postales, en cliquant sur ce lien: Conseil des Etats.

Nous espérons que cette démarche recevra un large soutien pour que notre protestation concernant l'achat de drones israéliens gagne en visibilité. Il nous serait également très utile que vous nous informiez des contacts que vous faites et surtout des réponses que vous obtenez.

Merci beaucoup pour votre soutien!

Monsieur le Conseiller

Madame la Conseillère

Dans le cadre du vote sur le programme d'armement 2015, le Conseil des Etats doit décider le 7 septembre 2015 de l'achat de six drones israéliens Hermes 900.

Compte tenu des violations systématiques des droits humains et du droit international par Israël et de l'implication directe de l'industrie d'armement israélienne dans ces crimes, ce contrat d'armement me préoccupe. La politique d'occupation israélienne fournit aux entreprises d'armement la possibilité de développer et de tester sur le terrain, en étroite collaboration avec l'armée, les nouvelles technologies. Le drone Hermes 900 a été développé dans ce contexte et l'armée israélienne l'a utilisé lors de l'attaque sur la bande de Gaza en été 2014. L'opération « bordure protectrice » avait à cette occasion entraîné la mort de plus de 2'300 personnes, et les attaques de drones ont tué 840 Palestiniens, dont de nombreux enfants.

Depuis des années, Israël a imposé illégalement et maintenu un blocus sur la bande de Gaza. Or, la Suisse n'a pas pris des mesures concrètes et efficaces pour lever ce blocus. La Suisse n'a pas non plus entrepris ce qu'elle pouvait en vue d'une reconstruction et pour assurer la mise à disposition de ressources essentielles pour la survie de la population. En achetant des drones israéliens, la Suisse soutient au contraire la politique d'occupation menée par Israël et le développement de matériel d'armement, en violation du droit international. La Suisse viole ainsi son obligation de ne pas tolérer les violations du droit international et de protéger les populations civiles sous occupation. En outre, grâce à sa coopération avec l'industrie d'armement israélienne dans le cadre des contre-affaires, elle se rend directement complice du maintien d'une situation d'injustice qu'elle aurait pourtant l'obligation de combattre.

C'est pour ces raisons que près de 30.000 personnes ont signé la pétition « Non à l'achat de drones à Israël » qui invite le Parlement et le gouvernement à ne pas soutenir cet achat de drones Hermes 900. Une minorité de la commission de la politique de sécurité propose de renvoyer la pétition à la commission, en chargeant cette dernière d'élaborer une intervention allant dans le sens de la pétition.

Dans ce contexte, j'aimerais connaître votre position sur ce contrat d'armement et savoir si, comme je l'espère, vous voterez contre l'achat de drones. Je vous demande de rejeter le programme d'armement, le temps que les drones israéliennes y font partie, et de renvoyer la pétition à la commission.

Merci pour votre réponse.

Avec mes meilleures salutations